



**lignerolle**  
commune

Rue du Collège 3  
1357 Lignerolle  
+41 24 441 94 09  
info@lignerolle.ch

## **PREAVIS MUNICIPAL N° 02/23**

### **CONCERNANT L'ACHAT D'UN CHARGEUR FRONTAL POUR LE TRACTEUR COMMUNAL**

#### **I. Préambule :**

Lors de l'achat du tracteur communal en 2015, la Municipalité a renoncé à l'équiper d'un chargeur frontal, pensant que cet investissement ne serait pas nécessaire.

Cependant, suite à l'engagement de notre employé communal M. Lionel Bovay, il s'avère que ce matériel lui serait bien utile.

En effet, nous avons dû faire appel à plusieurs reprises à des entreprises extérieures pour des travaux nécessitant ce système, alors que si notre tracteur en avait été équipé, il aurait pu effectuer seul ces mandats.

De plus, un tel équipement s'avère être une aide précieuse quotidienne, qui va améliorer le maintien de la santé, dans le cadre du travail demandé à notre employé communal.

#### **II. Choix du matériel :**

La Municipalité a obtenu plusieurs offres plus ou moins similaires et fera son choix dès l'accord du Conseil communal obtenu.

#### **III. Financement :**

Le coût pour cette acquisition est de l'ordre d'environ CHF 25'000.00 et la Municipalité propose de financer cet achat par notre trésorerie courante.

#### **IV. Conclusion :**

**Le Conseil communal,**

- vu le préavis municipal N° 02/23,
- ouï le rapport de la commission ad hoc

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**Décide :**

- d'autoriser la Municipalité à acquérir un chargeur frontal neuf pour le tracteur communal ;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 25'000.00 pour son achat, qui sera financé par la trésorerie courante.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :  
Olivier Petermann



La secrétaire :  
Nicole Steiner

Lignerolle, le 22 mai 2023